

1893 Montandon ~~Montandon~~

Rev. d'Ent.

Cat.

11:294-312

- 294 - [1892]

ÉTUDES

SUR LA SOUS-FAMILLE DES PLATASPIDINAE

Par A. L. MONTANDON.

2^e NOTE (1).

✓ *Handhirschiella* n. g.

Corps oblong, à côtés latéraux subparallèles, arrondi assez largement en arrière, un peu plus allongé antérieurement, légèrement convexe à la partie supérieure, entièrement plat en dessous.

Tête très large, plus large que la longueur médiane du pronotum.

Joues foliacées, à peu près sur le même plan que le corps, très étendues en avant, convergentes et légèrement valvantes sur l'extrémité devant le tylus long, bien visible; largement arrondies-subtronquées en avant chez les ♀, prolongées en avant de chaque côté en cornes aplatises creusées en gouttière chez les ♂.

Distance les ocelles aux yeux une fois et demie plus grande que la distance comprise entre les ocelles.

Pronotum largement et très obtusément échancré en avant derrière la tête, dont les côtés latéraux postérieurs sont coupés obliquement.

Insertion des antennes à distance égale de l'œil et du canal rostral. Premier article des antennes long, le plus long de tous; deuxième très court; troisième, quatrième et cinquième subégaux, chacun d'environ 3/5 de la longueur du premier.

Rostre n'atteignant pas les hanches postérieures; ventre plat, non sillonné, à sixième segment prolongé au milieu en avant chez les ♂ en angle aigu, dont le sommet n'atteint cependant pas la suture antérieure du cinquième segment; chez les ♀ en angle subaigu presque droit, arrondi au sommet.

Stigmates non placés horizontalement sur les côtés de l'abdomen, mais sous un rebord calleux au bord même de l'abdomen près de la marge extérieure.

(1) Voy. Rev. d'Ent., 1892, p. 273.

- 295 -

Pattes courtes; genoux atteignant à peine le niveau des côtés du corps; tibias sillonnés, plus courts que les fémurs, surtout aux deux paires antérieures.

Très voisin du genre *Heterocrates*, auprès duquel il vient naturellement se placer, mais chez ce dernier les ocelles sont plus rapprochés l'un de l'autre et le rostre très long dépasse le milieu de l'abdomen, qui est longitudinalement sillonné.

Il se rapproche aussi beaucoup du genre *Aphanopneuma*, qui diffère de *Heterocrates* et *Handhirschiella* par le pronotum subtronqué en avant derrière les marges postérieures latérales de la tête, qui sont droites, non obliquées. En outre chez *Aphanopneuma* le troisième article des antennes subégal au premier est plus long que les articles quatre et cinq, de même que chez *Heterocrates* où les antennes s'amincissent en outre insensiblement de la base vers l'extrémité.

✓ *H. ænea*.

Bronzé foncé sur toute la partie supérieure, à ponctuation fine assez régulière, un peu plus dense et mieux marquée sur les côtés latéraux du pronotum et de l'écusson.

Bord antérieur du pronotum déprimé derrière l'insertion de la tête et ridé obliquement de chaque côté de la dépression.

Disque du pronotum inégal avec de larges sillons très superficiels qui le font paraître comme bosselé. Deux de ces sillons partent obliquement en arrière de chaque côté depuis le bord antérieur et un autre coupe le pronotum transversalement sur le milieu.

Ecusson assez déprimé de chaque côté derrière une ride humérale très rapprochée et subparallèle à la marge postérieure du pronotum. Pourtour de l'écusson avec quelques rides obliques mal accusées. Extrémité de l'écusson assez fortement sinuée chez les ♂, plus faiblement chez les ♀ devant les pièces génitales.

Partie visible de la corie assez densément ponctuée.

Dessous de la tête et de l'abdomen noirs brillants. deux petites taches jaunes irrégulières sur le bord extérieur de chacun des segments et un autre petit point jaune sur la marge abdominale vis-à-vis de la suture de chaque segment. Poitrine griseâtre, mate.

Pattes, rostre en grande partie et les deux premiers articles des antennes jaunâtres, extrémité du rostre et les trois derniers articles des antennes rembrunis ainsi que les tarses.



6993756

ILL Number: 6993756

Lender: MII*

Borrower: TRN

Entry Date: 2002-02-05

Needed By: 2002-02-20

Status: NEW

Copyright: COPY/1892/LAW

Patron Name: 02 FACULTY - RIDER DAVID A 20109000474788

Address: AES ENTOMOLOGY *HULTZ HALL 268 *FARGO *ND * 58105 *231-7902

Email Address: DAVID.RIDER@NDSU.NODAK.EDU

-----** SERIAL **

Journal Title: Revue d'entomologie.

Publisher: Caen, France : Societe Francaise d'Entomologie, 1882-

Holding: v 11 1892 pp 294-312

Article: Montandon, Al / Etudes sur la sous-famille
Plataspidinae...

Verified: Union List of Serials Loc: mnpe

LC Card Number: 77010380

Bib Record Id: 00-01624340

Note: TRN 20020205: +++Please Do Not Refer on OCLC--Thanks!++

♂ Joues très prolongées en cornes aplatis, creusées supérieurement en forme de gouttière, à côtés latéraux arqués régulièrement depuis les yeux jusqu'à l'extrémité des cornes qui sont arrondies au sommet, un peu convergentes vers l'extrémité, très légèrement ponctuées, quelque peu ridées transversalement ; vertex avec deux petites callosités, une de chaque côté à la base du tylus, callosité transversale au côté interne des yeux lisse, avec quelques rides transversales très légères. Yeux obliquement longitudinaux, convergents en avant, en cônes renversés dont le sommet touche à l'angle antérieur du pronotum.

Longueur, 13 3/4 mill., appendices céphaliques compris ; largeur, 7 3/4 mill.

Un exemplaire. Gabon (collect. Signoret, au K. K. Hofmuseum de Vienne.) Obligamment communiqué par M. Handhirsch, à qui je me fais un plaisir de dédier ce genre remarquable.

♀ Tête plane, assez prolongée en avant, semicirculaire, ponctuée avec quelques rides mal accusées, déprimée, subconcave de chaque côté sur la base des joues et au milieu de la partie antérieure devant le tylus, qui est presque lisse ainsi que le vertex avec les deux callosités de la base du tylus et celles qui suivent à la base de la tête la partie interne des yeux. Yeux conformés exactement comme chez le ♂.

Longueur, 10 1/2 mill.; largeur, 7 1/4 mill.

Un seul exemplaire africain, mais sans indication exacte de provenance. (Ma collection.)

✓ *H. emarginata.*

Noir à reflets bronzés, à ponctuation fine, un peu plus forte sur les côtés du pronotum et de l'écusson ; sillon superficiel transversal de l'écusson plus visible que les sillons obliques latéraux presque effacés, marqués seulement par une ponctuation plus dense ; côtés du pronotum très fortement arqués, légèrement brunâtres sur l'extrême bord.

Ecusson déprimé de chaque côté à la base, derrière une ride humérale assez exactement comme dans l'espèce précédente, largement mais peu profondément sinué à l'extrémité devant les pièces génitales chez le ♂. Partie visible de la corie d'un brun de poix foncé sur la tranche extérieure.

Dessous de la tête et de l'abdomen noirs, brillants, presque lisses, avec une petite ligne brunâtre oblique à la base de cha-

cun des segments, près du bord extérieur ; marge abdominale très étroitement brunâtre tout autour. Poitrine opaque.

Pattes, rostre, les deux premiers et la moitié basilaire du 3^e article des antennes jaunes.

Appendices céphaliques légèrement concaves supérieurement, obliquement relevés du côté extérieur ; très larges à la base ; côtés latéraux s'avancant presque droits au devant des yeux jusqu'aux trois quarts de leur longueur, où ils sont fortement échancreés et se terminent ensuite plus étroits et tronqués à l'extrémité ; le côté intérieur presque droit de ces prolongations céphaliques se recourbe en dessous à la base en impriment ainsi une forte déclivité à l'extrémité du tylus, qui est tout de même englobé par les joues formant un angle très obtus, à peine proéminent au point où elles se réunissent.

♀ Inconnue.

Longueur, 11 1/2 millim., appendices céphaliques compris ; largeur, 6 1/3 mill.

Gabon, un exemplaire ; collection de M. G. Fallou.

Cette espèce, très voisine de la précédente, s'en distingue par la taille plus faible, la teinte plus foncée, la forme de la tête et des appendices céphaliques, les côtés latéraux du pronotum plus fortement arqués.

✓ *Aphanopneuma Stali.*

≡ *biloba* Sign. Stål, nec Westw.

Un couple de cette espèce dans la collection Signoret (K. K. Hofmuseum de Vienne), rangé à tort sous le nom de *biloba* Westw., a sans doute induit en erreur Stål, qui l'a eu sous les yeux et en a donné une excellente description (*Hemipl. Afric*, p. 6), sans le comparer attentivement avec la diagnose de Westwood que voici :

“ *Supra obscure lutea, nitida, depressa, subparallelia, undique nigroguttulata, guttulis punctatis; spatio magno bilobo fulvescenti ad basin scutelli; capite ♂ in lobos duos magnos conicos convergentes producto. Long. corp. lin. 7.* » (Trans. Ent. Soc. Lond. IV, p. 244, pl. 18, fig. 2.)

Or, *A. biloba* Sign. Stål, que j'ai pu examiner, est d'un noir de poix, légèrement bronzé sur tout le pronotum et l'écusson parsemés de petites taches d'un jaune ocreux, plus denses, presque confluentes sur la partie antérieure des côtés latéraux du pronotum ; la tache basilaire ocreuse du milieu de la base

Je crois pouvoir y rapporter une troisième espèce, dont les caractères généraux répondent bien à ceux ennumérés ci-dessus, surtout en ce qui concerne la partie médiane longitudinale, couronnée de l'abdomen, la longueur relative des articulations antérieures, le développement tardif de la tête et des cils postérieurs, le rapport de chaque côté au sommet, que la récession envoie de chaque côté un arracheur un assez long

C. Ruutherfordi Dist., Engl. monit. Mag., 1877-8, p. 246.
243, pl. 18, fig. 3 ; type du genre.
G. conosurus Westw. Trans. Soc. Lond., 1843-7, IV, p.
Jusqu'à présent deux espèces ont été décrites :

C. Ruutherfordi Dist., Engl. monit. Mag., 1877-8, p. 246.
deux espèces de l'abdomen. Ces deux espèces sont proches entre elles, mais leurs caractéristiques sont suffisamment différentes pour qu'on puisse les distinguer. La première espèce, C. Ruutherfordi, a la tête, les élytres et les postérieurs plus étroits que la deuxième espèce, G. conosurus. Les deux espèces sont également sur la tête, mais les deux dernières sont plus larges que les deux premières. La deuxième espèce, G. conosurus, a la tête, les élytres et les postérieurs plus étroits que les deux premières. Les deux dernières espèces sont également sur la tête, mais les deux dernières sont plus larges que les deux premières.

Cantharodes Westw.

Le genre encore mal connu se distingue de ses voisins, après les deductions qu'on peut tirer des descriptions des autres angélidés, par sa forme très large, dépitrifiée, largement convexe, et par ses lames, formées des deux extrémités, qui se rejoignent au milieu, environ moitié de la largeur de l'élytre, et qui se rapprochent vers l'avant, de sorte que le milieu est étroit. Ces deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus large que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant. Les deux lames sont presque égales dans la largeur, mais l'une est plus grande que l'autre. Le milieu est étroit, mais il est très étroit au milieu, et il devient très étroit à l'avant.

✓ *A. exornatus.*

Partie supérieure de la tête, côtés latéraux du pronotum et une bande sur le pourtour de l'écusson d'un flave ocreux pointillé de brun; cette ponctuation plus dense, formant des rides sur les côtés latéraux du pronotum. Disques du pronotum et de l'écusson réunis couverts par une grande tache d'un brun marron foncé brillant, subarrondie, finement mais assez densément ponctuée. Au milieu du disque du pronotum une tache flave pâle et lisse, atténuée en avant, coupée longitudinalement au milieu par une ligne irrégulière de points bruns; une tache transversale de même couleur pâle, lisse au milieu de la base de l'écusson, envoyant en arrière de chaque côté un prolongement atténué à l'extrémité, avec quelques rares points bruns au milieu de la base et près des extrémités des deux prolongements et une petite tache brune de chaque côté près de la base, devant les prolongements postérieurs.

Derrrière la tache brune du disque et devant la marge flave ocracée au bord postérieur une série de taches pâles lisses, à peine pointillées de brun, plus ou moins confluentes, remontant latéralement de chaque côté en forme de croissant interrompu au milieu.

Bord postérieur de la tête brun sur le vertex et la région des ocelles, tylus rembruni. Bord antérieur de la tête très étroitement rembruni, largement arrondi, subtronqué en avant avec une faible sinuosité au milieu. Côtés latéraux du pronotum subarrondis, dilatés en angle très obtus, arrondi au sommet. Partie visible de la corie d'un flave ocreux pointillé de brun pâle avec le bord extérieur très étroitement rembruni et fortement arqué.

Dessous du corps noir, mat sur la poitrine, brillant sur l'abdomen, assez finement et densément ponctué.

Tête noire en dessous vers la base et de chaque côté devant les yeux avec une grande tache d'un flave ocracé en triangle renversé, dont le sommet est situé à la base de la tête, s'éclaircissant en avant.

Dessous des dilatations latérales du pronotum noir avec une assez large bordure extérieure d'un flave ocreux.

Antennes d'un noir de poix avec l'extrême base et l'extrême sommet du premier article jaunâtres. Rostre jaunâtre sur le premier article, rembruni sur le second, plus foncé sur les deux articles de l'extrémité. Pattes brillantes, d'un noir de poix avec les genoux étroitement jaunâtres; moitié apicale des tibias et tarses avec des poils ocreux dorés.

Longueur, 11 1/2 mill.; largeur, 9 1/3 mill.

Chutes de Samilia, Riv. N. Gamle (M. Mocquerys). Un seul exemplaire ; Muséum royal d'Histoire Naturelle de Belgique.

✓ *Isoplatys n. g.*

De forme presque entièrement arrondie, à peine plus longue que large, assez notablement et régulièrement convexe à la partie supérieure; dessous du corps entièrement plat.

Tête très large, faisant suite aux côtés du pronotum, peu proéminente devant les yeux, largement arrondie-subtronquée en avant. Yeux petits, presque arrondis, subtransverses, très peu saillants et collés à l'angle antérieur du pronotum. La tête est prolongée en arrière des yeux dans la large et profonde échancreure du devant du pronotum. Juges contigus devant le tylus très court, légèrement valvantes à l'extrémité. Ocelles très rapprochés l'un de l'autre, la distance qui les sépare près de deux fois et demie plus étroite que la distance des ocelles aux yeux.

Surface du pronotum unie, sans sillons ou gibbosités apparentes, à côtés latéraux arrondis. Ecusson suivant exactement la convexité du pronotum, à surface unie sans bourrelet basal ni sillons. Partie visible des élytres très arrondie sur la marge extérieure.

Stigmates très visibles, placés en dedans des côtés de l'abdomen; bord postérieur du cinquième segment ventral ♀ très obtusément arrondi au milieu et éloigné du bord antérieur.

Pattes très courtes, extrémité des fémurs n'atteignant pas le bord externe des parties latérales de la poitrine; tibias sillonnés, très sensiblement plus courts que les fémurs, se cachant presque de moitié lorsqu'ils sont repliés entre les lames dilatées, très développées, de la partie apicale inférieure des fémurs.

Antennes insérées à égale distance des yeux et du canal rostral, assez courtes, à premier article égal aux deuxième et troisième réunis, le deuxième très court, les troisième et quatrième subégaux, le cinquième presque aussi long que le premier.

A première vue ce genre a un peu l'aspect des *Brachyplatys*, dont il s'éloigne beaucoup cependant par la position des ocelles et aussi celle des stigmates.

✓ *I. flavonotatus.*

Bronzé foncé avec de petites taches jaunâtres vermiculées

Pattes entièrement jaunâtres, fémurs assez longs, atteignant le niveau des côtés du corps, un peu élargis sur le tiers apical avec un sillon en dessous sur l'extrémité; tibias un peu plus courts que les fémurs, sillonnés en dessus.

Antennes insérées au côté interne de l'œil, très éloignées du canal rostral, à premier, troisième et quatrième articles assez longs et subégaux, deuxième article conique, d'un quart plus court que le troisième, cinquième article un peu plus court que le précédent.

Rostre jaunâtre, atteignant les banches postérieures, à dernier article brunâtre. Yeux transverses, ocelles à peine un peu plus éloignés entre eux que des yeux.

Tête très large, environ 2/3 de la largeur du pronotum en arrière, joues prolongées de chaque côté en avant chez le ♂ en cornes obliquement déprimées, étroites, de la longueur de la tête et de la partie antérieure du pronotum réunies, profondément échancrées extérieurement avant le sommet qui est arrondi, le bord externe des cornes avec une petite dent au bord postérieur externe de l'échancrure. Les deux cornes sont noires, ainsi que le tylus, qui dépasse notablement les joues en avant. Joues jaunes de chaque côté du tylus avec un petit prolongement de cette couleur jaune sur la base des cornes du côté intérieur; une bande transversale jaune sur le sommet de la tête, d'un œil à l'autre, dentelée en arrière par les sinuosités de la bande noire couvrant la base de la tête, élargie sur la région des ocelles et étroitement interrompue au milieu.

Tête de la ♀ jaunâtre, peu avancée au devant des yeux, obtusément arrondie avec l'extrême bord finement noir; joues concaves devant le tylus noir; bord postérieur de la tête noir comme chez le ♂, avec la teinte noire un peu avancée sur la région des ocelles et près du milieu, où elle est étroitement interrompue; en outre, un rayon noir oblique de chaque côté, partant depuis un peu en dehors de la base du tylus jusqu'au bord de la tête où il arrive, à peine élargi, un peu au devant des yeux.

♂ longueur, 7-7 1/4 mill., appendices céphaliques compris; largeur, 5 mill.; écusson peu profondément et obtusément échancré à l'extrémité devant les pièces génitales.
♀ longueur, 5 1/4 mill.; largeur, 4 1/3 mill.

Chutes de Samilia, Rivière N. Gamic (Moequerys).

Collection du Musée royal d'Hist. Nat. de Belgique et la mienne.

Cette espèce, outre la teinte générale plus foncée et la disposition des couleurs toute différente, est aussi de plus forte taille que l'espèce décrite par Stål, *P. luctans*, que je ne connais pas en nature.

Je sépare provisoirement, à titre de variété *simillima* Montand, un exemplaire ♂ du Gabon (collection de M. G. Fallou), exactement semblable pour la taille et la disposition des couleurs à l'espèce précédente, ne différant que par la dimension des cornes sensiblement raccourcies, pas plus longues que la tête au milieu et très légèrement échancrées au sommet sur le bord extérieur, ainsi que par la forme des joues qui, au lieu d'être coupées carrément de chaque côté avant l'extrémité du tylus, se prolongent très rétrécies le long du tylus, au devant duquel elles sont confluentes et étroitement contiguës. — Longueur, 6 1/2 millim., appendices céphaliques compris; largeur, 4 3/4 millim.

✓ *Tiarocoris luminatus*.

Noir, brillant, lisse, avec une large tête jaunâtre, à joues foliacées valvantes devant le tylus et prolongées en avant de chaque côté (♂) en lamelles divergentes, larges, aplatis, légèrement concaves et quelque peu relevées vers l'extrémité, finement rebordées sur le côté extérieur.

Yeux largement transverses, subpédonculés; distance des ocelles aux yeux presque égale au diamètre transversal de l'œil, de moitié moindre que la distance interocellaire. Base de la tête étroitement rembrunie, la teinte brunâtre s'étendant un peu de chaque côté sur la région des ocelles; une petite tache de même couleur sur le tylus non loin de la base; extrême bord des joues rembruni autour du tylus en avant et sur tout le pourtour extérieur, assez finement sur le côté interne des lamelles, plus fortement sur les côtés latéraux qui sont divergents en avant, droits depuis l'extrémité apicale jusque devant les yeux, où ils se courbent subitement à angle légèrement obtus pour prendre ensuite, en forme de pédoncule, la direction de l'œil.

Dilatations lamellaires latérales du pronotum jaunes avec le bord extérieur très étroitement noir, coupées obliquement en arrière par une ligne enfoncée, noire, qui les sépare nettement de la partie antérieure du pronotum. Bord antérieur du pronotum très étroitement noir avec un assez large liseré jaune intramarginal qui se prolonge de chaque côté, obliquement en arrière, depuis derrière les yeux en suivant la ligne noire intérieure.

Lez orifices d'ordrigaines, situés du côté de la cavité de la plante et dans le ventre de la plante, sont dépourvus de poils ou de glandes sécrétaires, sauf à l'avant et à l'arrière où il existe une partie de la cavité qui est recouverte d'un revêtement de nature à empêcher la dégénération des tissus. La surface de cette partie est très régulière, et les poils sont très courts et très rapprochés, formant une couche épaisse et étendue qui protège efficacement la plante contre l'humidité et la chaleur. Les poils sont également disposés de manière à empêcher l'entrée de bactéries et d'autres parasites dans la plante. Ils sont également utilisés pour fixer les éléments nutritifs et minéraux nécessaires au développement de la plante.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

Coptosoma pilosulum.

Lez orifices d'ordrigaines, situés du côté de la cavité de la plante et dans le ventre de la plante, sont dépourvus de poils ou de glandes sécrétaires, sauf à l'avant et à l'arrière où il existe une partie de la cavité qui est recouverte d'un revêtement de nature à empêcher la dégénération des tissus. La surface de cette partie est très régulière, et les poils sont très courts et très rapprochés, formant une couche épaisse et étendue qui protège efficacement la plante contre l'humidité et la chaleur. Les poils sont également disposés de manière à empêcher l'entrée de bactéries et d'autres parasites dans la plante. Ils sont également utilisés pour fixer les éléments nutritifs et minéraux nécessaires au développement de la plante.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

Buccisson noir brillant, très反抗lement posé sur les cotés, possédant une base de la cavité de la plante et dans le ventre de la plante, sont dépourvus de poils ou de glandes sécrétaires, sauf à l'avant et à l'arrière où il existe une partie de la cavité qui est recouverte d'un revêtement de nature à empêcher la dégénération des tissus. La surface de cette partie est très régulière, et les poils sont très courts et très rapprochés, formant une couche épaisse et étendue qui protège efficacement la plante contre l'humidité et la chaleur. Les poils sont également disposés de manière à empêcher l'entrée de bactéries et d'autres parasites dans la plante. Ils sont également utilisés pour fixer les éléments nutritifs et minéraux nécessaires au développement de la plante.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

La cavité de la plante est également utilisée pour stocker les réserves de sucre et de lipides nécessaires au développement de la plante. Les poils sont également utilisés pour empêcher l'évacuation des déchets et des déchets.

taches jaunes sur le disque, une de chaque côté de la ligne médiane devant les pièces génitales qui sont brunâtres, plus foncées au milieu ; chez le ♂ (les exemplaires sont collés)...?

Pattes et antennes poilues, jaunâtres, tibias sillonnés, crochets des tarses et antennes rembrunis à l'extrémité.

Longueur, 3 3/4-4 3/4 mill. ; largeur max. de l'écusson, 3 1/2-4 1/2 mill.

♂ et ♀. Chutes de Samlia. Riv. N. Gamic (M. Mocquerys). Collection du Musée roy. d'Hist. Nat. de Belgique.

Très voisin de *C. Murrayi* Sign., dont il se distingue par la forme des joues parallèles, l'écusson moins élargi à l'extrémité et la disposition des couleurs.

✓ *C. nothum*.

Noir brillant, finement ponctué; tête très obsolètement ponctuée ; joues jaunâtres au-devant des yeux avec l'extrême bord étroitement noir, très peu convergentes et bien distantes l'une de l'autre à l'extrémité ; tylus noir, rembruni au sommet, où il est à peine rétréci et aussi long que les joues.

Pronotum avec une petite tache jaune arrondie tout contre le bord antérieur étroitement noir, de chaque côté derrière les ocelles ; côtés latéraux du pronotum avec une bordure jaunâtre élargie en avant jusque derrière les yeux, d'où part obliquement en arrière une strie brunâtre coupant la bordure en deux et limitant en arrière l'expansion latérale ; une autre petite tache jaune de chaque côté derrière la petite callosité de l'angle huméral du pronotum. Sillon transversal du disque assez bien marqué.

Ecusson un peu plus distinctement ponctué sur les côtés latéraux ; très obtusément arrondi, subtronqué postérieurement, non sinué devant les pièces génitales ♀ ; orné d'une bordure jaune assez large depuis la base et encore un peu élargie sur la partie postérieure, au milieu de laquelle elle envoie en avant un petit prolongement triangulaire.

Bourrelet transversal de la base de l'écusson lisse, franchement arrêté en arrière par un sillon bien visiblement ponctué ; une tache jaunâtre transversale de chaque côté près des extrémités du bourrelet basal.

Poitrine grisâtre ; abdomen noir avec une petite ligne jaune oblique, calleuse, au bord extérieur de chaque segment.

Pattes et antennes jaunâtres, tibias non sillonnés. Longueur, 2 1/2 millim. ; largeur, 2 1/4 millim.

Sénégal (ma collection).

Cette espèce est à peu près de même taille et vient se ranger près de *C. insulanum* Bergr., dont elle diffère par la ponctuation encore plus superficielle, sauf sur le sillon transversal du disque du pronotum, qui est un peu mieux accusé ; les taches jaunes autrement disposées sur le pronotum ; la bordure jaune de l'écusson plus large avec un petit angle remontant en arrière sur la ligne médiane ; la teinte générale noire sans reflets bleuâtres. Les taches du devant du pronotum la font ressembler à première vue à *C. marginellum* Dall., mais les joues, qui sont beaucoup moins convergentes en avant, et le limbe de l'écusson, jaune, plus large, qui arrive jusqu'à la base, permettent de l'en séparer facilement. La ligne enfoncée qui limite en arrière l'expansion latérale du pronotum et coupe en deux la bordure jaune des côtés du pronotum, est semblable à celle qu'on observe chez *C. affine* Dall. ; mais chez cette dernière espèce, de taille beaucoup plus grande, le limbe de l'écusson n'atteint pas la base et les taches jaunes humérales du pronotum manquent.

✓ *C. catagraphum*.

Noir brillant, assez finement ponctué sur la partie supérieure ; quelques points enfoncés, épars et obsolètes, sur la tête ; joues largement jaunes en avant depuis le niveau de l'axe transversal des yeux, très étroitement bordées de noir tout autour, courtes, à peine convergentes et très écartées au sommet, où le tylus noir, à peine rétréci, les dépasse légèrement, un peu rembruni au sommet ; partie postérieure de la tête noire.

Pronotum avec deux taches allongées transversales, une de chaque côté en avant, tout contre le bord antérieur étroitement noir, se soudant extérieurement aux marges latérales, jaunes, assez larges en avant et coupées au milieu dans le sens de leur longueur par une ligne oblique enfoncée, noirâtre, partant depuis derrière les yeux et limitant les dilatations latérales assez étroites ; en arrière, cette ligne s'arrête un peu avant d'atteindre les côtés du pronotum. Deux larges lignes jaunes transversales, une de chaque côté, bordant postérieurement la partie antérieure du pronotum devant le sillon transversal bien accusé par une ligne enfoncée de chaque côté, un peu superficielle sur le milieu.

Toute cette partie appartenait à une autre du pronotum illose, sans ponteau.

Partie postérieure assez étroite, noire, sauf une tache jaune subarondie, un peu transversale, de chaque côté

derrrière l'angle huméral, qui est brunitre au sommet.
Bourrelé basal de l'épouson bien limité en arrière
vert de deux griffades taches jaunes, illoses, qui ne laissent entre
elles qu'un petit carde noir à mi-haut de la base ; les deux
petites pièces latérales situées aux extrémités du bourrelé

à coté intérieure, surmonté sur le milieu des pièces latérales, où la
extrême bord étrablément noir, atteignant la base, mal limite
l'épouson bordé d'un large illose jaune, illose, en dedans de

teinte intérieure, surmonté sur le milieu des pièces latérales, où la
épouson bordé d'un large illose jaune, illose, en dedans de
chaque côté sur l'épouson ; au-dessus des pièces latérales, une
assez large ligne longitudinale jaune, pointillée de noir
d'abord éclatante, remontant jusqu'à une partie tachée jaune,
l'ondement écharné devant les plèbes glutinées.
Beaucoup d'espèce qui subrougule à l'extrême, largement et assez pro-
longée, oblique, sur le bord de chaque segment.
Celle espèce est très voisine des C. insulanum Berger, et
Zanzibar, Collection de M. L. Lebherry et J. Milne.

Antennes et pattes jaunes, très longues.
Pétiole grisâtre, mate ; abdomen noir brillant, très peu pointé.
Bord de l'abdomen étrablément jaune et une partie tachée jaune,
d'ondement écharné devant les plèbes glutinées.
Beaucoup d'espèce qui subrougule à l'extrême, largement et assez pro-
longée, oblique, sur le bord de chaque segment.
Celle espèce est très voisine des C. insulanum Berger, et
Zanzibar, Collection de M. L. Lebherry et J. Milne.

After, submündus, brevis laitisque, grisocinere pubescens;
antennæ valvidis obscuris; adaptæ rotundato distinete pubescens;
thorace breve, impresso; elytræ latit, lentiæ convexis, parce
tenuis jaunæ accessus juncæ, moins les premières articulus des ant-
tenuis avec les cuticulas d'un binius discurrunt et les tibiaæ et tar-
sus ferrugineus. Pilea large, blen strondide en arctore, à ponctua-
tion forte, peu serrée. Antennæ, proboscis, palpus, dilatae-arronditæ
deuxième, pen longueæ, spissæ, vagamente brunitres sur quel-
ques articulus. Proboscis, palpus, dilatae-arronditæ au
deuxième, pen longueæ, spissæ, vagamente brunitres sur quel-
ques articulus. Prothorax curvæ, large, un pen dilatae-arronditæ
milieu, à ponctuation dense assise sur quæ-
de la base transversales, longueæ, non marginées en dessus.
Rufiæ une fois de dente plus largæ que le proboscis, trois
tibiaæ aussi longueæ, un pen convexæ, a ponctuation fine, mode-
rément exsertæ et pubescens biline nette; lis oftenet le pen plus
grande larguer vers le milieu ; les épalles élèves, extrémite
anquileusement arronditæ. Clusses fortes, tenuiles (1) præs d'au-
diuum renditæ. Clusses fortes, tenuiles. Præs d'au-
testice ferrugineus, les premières longæ, ainsi que le premier
articule fœtide, cœdente assise tibiaæ et tarsæ spissæ.

A inscrite près de A. Inscriboles lat., dont il se distingue par
une forme plus massive, une podocutation plus forte et plus
marquée sur la tête, etc. Espèce bien caractérisée par sa forme
bien nette, ses cuticulas fortes, ses tibiaæ postérieures allongées,
courte, large, bombé, à puissance générale d'un grise
jaune nette, ses cuticulas fortes, ses tibiaæ postérieures épais.

(4). Caractère propre à la couleur de C. du groupe des différances
Muls. Rey.

Anthicus latipennis n. sp.

par M. Pic.

DEUX COLLOPTERES NOUVEAUX